

quéven ACTU

n°

26

Lettre d'information trimestrielle

OUBLIER 2020 ET CROIRE EN 2021

En cette nouvelle année qui commence, mon premier vœu est qu'elle ne ressemble pas à 2020, une année distante, pesante et troublante. Même si elle a permis de retrouver des solidarités, cette année s'est terminée dans l'inquiétude et le doute.

Pour autant, il faut croire aux rebonds de 2021.

Un rebond économique afin de permettre à nos entreprises de retrouver la confiance, l'investissement, l'emploi.

Un rebond social pour renchérir les solidarités et accepter les nouveaux modes de vie que les crises successives ont chahutés.

Un rebond culturel qui sera une source de plaisirs, d'intelligences collectives, de convivialité.

Un rebond sportif et associatif qui activera la dynamique locale et familiale.

Avec cette santé retrouvée, nous devons réapprendre à travailler, à vivre, à consommer...

J'ai hâte à cette année 2021 que j'attends audacieuse, innovante, travailleuse et heureuse.

2021 verra aboutir les projets du précédent mandat et sera le berceau des nouvelles orientations à engager autour des paysages, des aménagements et espaces urbains et des projets solidaires.

Mère Teresa a dit :

"La vie est une opportunité, profitez-en.

La vie est belle, admirez-la.

La vie est un rêve, réalisez-la.

La vie est un devoir, complétez-la.

La vie est un jeu, jouez-la."

*Avec toute l'équipe municipale,
nous vous présentons tous nos
meilleurs vœux pour cette nouvelle année
et vous assurons de notre soutien
au plus près de vos préoccupations.*

Marc Boutruche, Maire de Quéven

RESTONS CONNECTÉS !



En raison du contexte sanitaire et des ajustements des mesures gouvernementales, il nous est difficile d'annoncer un agenda pour les prochains mois.

Nous vous invitons à consulter :

-  [le site **queven.com**](https://www.queven.com)
-  [l'**application mobile**](#)
-  [la page Facebook Ville de Quéven](#)

pour avoir les informations en temps réel.



QUESTIONS à PASCALE GILLARD

Adjointe aux Ressources humaines
et Finances

Le maintien du service public a été préservé

Quelle organisation a été mise en place pour que les services municipaux restent mobilisés au service des habitants pendant ce deuxième confinement ? La municipalité a tout mis en œuvre pour qu'il y ait le moins de désagréments possibles pour les Quévénois. L'ensemble des services de la mairie et le CCAS sont restés joignables sur rendez-vous. Les agents des Services Techniques, le personnel périscolaire et les aides à domicile ont assuré à 100 % en présentiel leur mission de service public. Le télétravail a été mis en place pour les agents qui pouvaient effectuer leurs missions à distance.

Le télétravail s'est imposé depuis le mois de mars. Va-t-il perdurer au-delà de la crise Covid ?

Le télétravail est à mon avis la solution la plus adaptée pendant les pics de la crise sanitaire. Il a été mis en place partout où il pouvait l'être. Pour les postes où cela n'était pas possible, le présentiel a été maintenu dans le respect des règles sanitaires. Les réunions stratégiques sur la gestion de la Covid et les conseils municipaux ont par ailleurs été maintenus, la priorité étant la continuité des services publics.

En septembre, un accord a été validé avec les syndicats pour proposer le télétravail aux agents qui le souhaitent, avec un maximum de 2 journées par semaine et pour certaines professions uniquement. Un bilan sera dressé dans un an.

La crise sanitaire a-t-elle eu des conséquences sur le budget de la ville ?

Certains services ont été particulièrement impactés. Par exemple, le centre culturel Les Arcs a connu une chute de ses recettes puisque la quasi-totalité des spectacles ont été annulés ou reportés. Pour autant, les frais de fonctionnement de l'ensemble des services ayant diminué, les effets de la crise sanitaire sur le budget ont été limités.



INNOVATION

Quéven, lauréat du prix Territoria 2020

La Classe Innovante de l'école Anatole France a été repérée par l'Observatoire Territoria du Sénat, destiné à valoriser les bonnes pratiques des collectivités qui modifient leurs méthodes par des innovations efficaces.

L'originalité de Quéven réside dans une phase d'expérimentation qui a permis de tester des idées et du matériel avant d'investir, en osant la créativité et le droit à l'erreur. Résultat : une classe qui s'adapte à la pédagogie et non l'inverse.



PERMIS DE CONDUIRE

Coup de main réciproque

Pour favoriser l'accès au permis de conduire, atout indispensable vers l'emploi, la ville a mis en place depuis fin 2017 un dispositif de "Bourse au permis de conduire". Treize jeunes ont ainsi bénéficié d'une aide financière de 500 € en échange de 50 h de bénévolat pour la commune. Les tâches confiées sont variées : distribution d'affiches, aide lors des manifestations communales et encore participation à un chantier peinture, accompagné par les Services Techniques, comme récemment dans le gymnase de Kerlébert.

Renseignements auprès du PIJ.



EMBELLISSEMENT

La nature en graffs

Comment mieux intégrer les transformateurs électriques dans le paysage ? La commune a confié cette tâche à l'artiste Kaz Art, qui travaille régulièrement avec le Pôle Jeunesse sur des ateliers "Graffs".

Grâce au soutien financier d'Enedis et de Morbihan Énergie, 10 postes ont été embellis en 3 ans et se fondent harmonieusement dans le paysage. Face aux réactions positives des riverains, cette démarche va se poursuivre au rythme de 3 à 4 transfos par an.



SPECTACLES

Reports ou annulations aux Arcs : mode d'emploi

Quels sont les spectacles annulés ou reportés ? Je possède un billet et souhaite me faire rembourser ? Puis-je conserver mon billet pour la date reportée ?

Retrouvez toutes les réponses à vos questions sur le site queven.com, rubrique Les Arcs.

Contact :

lesarcs@mairie-queven.com

+ sur queven.com

Économie Locale



EXPRESSION

QUÉVEN, GARDONS LE CAP

Une année 2020 inédite

Une preuve que l'être humain est résilient... Il est capable de s'adapter aux nouvelles conditions de vie de plus en plus complexes. Et heureusement...

Notre mission d'assistance aux citoyens et de services publics a amené des changements, des bouleversements, des innovations dans le travail et les échanges.

Tout n'est pas négatif mais nous insistons sur le fait que ces évolutions demandent davantage de solidarité, de compréhension, de tolérance.

Les commerçants, les personnes en difficulté ou en précarité, les agents et les élus de la ville ont besoin de vous, de votre aide, de votre soutien, de vos encouragements pour continuer d'animer, de construire et d'aménager votre ville.

Nous devons nous recentrer sur les fondamentaux et surtout le mieux vivre ensemble, tout simplement.

Cap Quéven vous souhaite une belle et heureuse année 2021, faite de solidarité et de santé fortes.

Les élus de la Majorité

QUÉVEN AMBITIONS CITOYENNES

Bonne année 2021

L'année qui vient de s'écouler fut hors norme. Nous nous sommes adaptés tant bien que mal à une pandémie. Nous avons dû respecter des protocoles sanitaires contraignants, en famille, à l'école, au travail..., en jonglant avec toutes les contradictions qui vont avec.

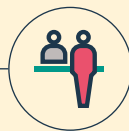
Cela montre qu'il est possible de répondre collectivement à une crise majeure, qu'il est possible de ralentir et de changer nos modes de vies dans des délais brefs. En revanche, ces réponses trouvées dans l'urgence provoquent des situations de détresse. Aussi, il est important de soutenir les producteurs locaux, les commerces de proximité, les associations ainsi que les acteurs de la vie culturelle et sportive.

Enfin, nous devons tout faire pour ne pas nous laisser surprendre par les conséquences des autres crises majeures, celles en cours et à venir. Et si nous réussissions collectivement à y répondre dans un esprit de justice sociale ?

A toutes et tous, nous vous souhaitons une bonne année 2021.

Danielle Le Marre, Yann Guével,
Karine Blayo-Tardy.

ENSEMBLE, SOUTENONS LES COMMERCE QUÉVENOIS !



Lancée en décembre, la carte de fidélité collective "La Quévennoise" permet aux clients de profiter d'avantages dans les commerces quévennois. Tout en fédérant les commerçants, ce dispositif incite à renforcer la consommation locale et dynamise le centre-ville. Et vous, avez-vous déjà votre carte dans votre porte-monnaie ?

Dans un contexte économique et commercial fragilisé par la crise sanitaire, la municipalité se mobilise pour soutenir le commerce local de proximité. "Avant l'été, nous avons proposé l'idée d'une carte de fidélité collective aux commerçants, explique Damien Baudet, conseiller délégué au Développement et à l'animation économiques. Une vingtaine de commerçants ont rapidement adhéré au projet et se sont regroupés au sein d'une association "La Quévennoise", dédiée à la gestion de la carte homonyme. Avec le soutien de Lorient Agglomération, la collectivité a participé aux frais de lancement, notamment en recrutant un apprenti, étudiant en licence pro commerce". Leclerc Quéven s'associe à cette dynamique commerciale de centre-ville, en sponsorisant les cartes.

En soutenant le commerce de proximité, la municipalité souhaite inciter les habitants à relocaliser les flux de consommation au plus près des lieux de résidence, limitant ainsi le recours à la voiture et créant davantage de liens sur le territoire... Un système vertueux, au niveau du commerce mais aussi de la citoyenneté !

Comment ça fonctionne ?

Pour profiter des avantages, il vous suffit de demander la carte de fidélité à l'un des commerçants participants : elle est gratuite ! A partir de 5 euros d'achat, 4% du montant dépensé est crédité sur la carte. Le client cagnotte au fur et à mesure de ses achats dans les commerces adhérents. Dès que la cagnotte atteint 10 euros, il peut les dépenser dans n'importe quel commerce partenaire.

"Le système permet également l'organisation d'opérations commerciales et d'animations collectives. Tous les commerces adhérents bénéficient d'un fichier-clients collectif, mutualisé. Et les clients bénéficient d'offres et d'avantages dans tous les commerces", souligne Véronique Hazevis, présidente de l'association.

Dans quels commerces utiliser sa carte ?

Alimentation : Aux bons From'agés, Boulangerie Brenner, Carrefour Express, Crêperie Thomas, Saveurs Antillaises

Auto-moto-bricolage : Peugeot Quéven automobiles

Mode et accessoires : Bijouterie Gillmann Breizh' Or, Histoires de Filles, La boîte à chaussures

Beauté : Chez Florian coiffure homme, Le Salon, Nadège Nicol institut de beauté, Institut Guinot, Institut de beauté Campanule

Maison : Cuisines Louarn, Espace Flore, Fleuriste Bougainvillée

Restauration : Auberge An Douar, Lazzaro

Santé : Opticiens Kryes et Vision plus, Pharmacies Charnal, Schick, des Armées

Services-autres : C'Ouaf canin, Auto-école 2000



EN BREF

PETITE ENFANCE

Devenez assistant(e) maternel(le) !

Chaque année, le besoin d'assistant(e)s maternel(le)s s'accroît sur la commune. Vous aimez vous occuper des enfants ? Vous souhaitez exercer un métier d'accueil et d'éveil ? Le RIPAME (*Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants*) peut vous faire découvrir cette profession, vous accompagner dans vos démarches d'agrèments et vous conseiller sur vos droits et devoirs.

Contact :

ripame@mairie-queven.fr
02 97 05 38 86



CITOYENNETÉ

Ça peut vous coûter cher !

Il arrive encore trop souvent de voir des sacs poubelles laissés sur les trottoirs ou des déchets jetés en pleine nature. Rappelons le montant des amendes encourues :

- Ne pas rentrer ses bacs après la collecte : de 35 à 750 euros
- Jeter un mégot ou une canette par terre : de 68 à 180 euros
- Abandonner des déchets dans la nature : jusqu'à 1500 euros.



DÉPLACEMENTS

Une aide appréciée

En juillet dernier, la municipalité a souhaité encourager l'usage des modes de déplacement doux par l'attribution d'une aide financière à l'achat de vélos, classiques ou à assistance électrique. La participation de la commune a été fixée à 30% de la valeur d'achat dans la limite de 100 €. Au total, 68 subventions ont été accordées, dont 72% pour des vélos adultes.



SANTÉ

Pour sauver des vies

De nouveaux défibrillateurs vont être installés dans la ville : à Mané Rivalain et devant les bâtiments de la mairie et de la médiathèque. Ils complètent ceux déjà présents sur les sites de Kerlébert, du Ronquédo, de l'école Anatole France et des Arcs. Ces appareils, simples d'usage permettent d'analyser le rythme cardiaque d'une personne victime d'un malaise et délivrent, en cas de trouble du rythme cardiaque, un choc électrique pour relancer le cœur, en attendant l'arrivée des secours. La liste complète des lieux disposant d'un équipement est consultable sur la carte interactive du site queven.com et sur l'appli mobile.



SOCIAL

Un élan de solidarité

Les Quévénois ont encore fait preuve de générosité lors de la dernière collecte de la Banque alimentaire. Plus 1700 kg de produits alimentaires et d'hygiène ont été récoltés. Ils seront distribués tout au long de l'année aux familles en difficulté de la commune qui se manifestent auprès du CCAS.





Éclairage

LES VILLAGES AU CŒUR DES ATTENTIONS

Si les travaux réalisés ou en cours dans le centre-ville sont visibles par tous, ceux dans les villages quévenois sont parfois méconnus. Pourtant, plus d'un tiers du budget d'entretien de voirie est consacré aux chantiers hors-agglomération.

Petit tour d'horizon des secteurs qui ont été aménagés et ceux qui le seront prochainement

"Pour rattraper le retard accumulé avant 2014, plus de 500 000 euros ont été dédiés aux travaux de voirie dans les villages", fait remarquer Jean-Louis Dugué, adjoint aux Travaux. Parmi les gros chantiers, citons notamment les villages de Kerrousse, Penquelen, Le Roze, Kervégant, Keroulan, Saint-Amand. "À certains endroits, il s'agit de simples réfections du bitume qui s'abîme avec le temps ; à d'autres, les travaux sont plus complexes car ils visent aussi à renforcer la sécurité routière et à développer la circulation douce avec la création de pistes cyclables, comme par exemple depuis novembre dernier à Kergavalan", explique l'adjoint. Pour programmer les travaux, il est nécessaire de travailler en concertation avec nos partenaires comme Lorient Agglomération, Morbihan Énergie, le Conseil départemental ou la Région pour organiser dans le bon ordre les travaux de remplacement des conduites des eaux usées ou pluviales, l'effacement des réseaux électriques et de télécommunications. "Il faut chaque année faire des choix car les budgets ne sont pas extensibles. Nous donnons la priorité aux villages les plus peuplés ou ceux dont les routes sont les plus fréquentées." Les villages de Kerigeard, Kerignan, Bihoué, Kerdéhoret, Kerlébot, Kergrenn, La Trinité font partie des projets à l'étude.

Cartographie des travaux de voirie et d'éclairage sur queven.com

+ sur queven.com

Des aménagements connexes

Dans le souci de consolider la sécurité routière et celle des piétons, l'éclairage public dans les villages est régulièrement amélioré. En 5 ans, près de 40 000 euros ont été investis dans le remplacement ou l'installation de candélabres, comme à Rustuel, Penquelen, Kervégant ou Kerdual. Les quais-bus sont aussi l'objet d'attentions. Par exemple, à la demande des habitants de Kerrousse, un arrêt de bus a été créé dans ce village ; d'autres, comme à Kerruisseau ou à Penquelen, ont été rénovés, sécurisés et mis aux normes PMR. Celui du Ménéguen est prévu pour 2021.

"Nous avons également validé un programme pluriannuel concernant les poteaux incendie dans les villages, complète Philippe Le Bihan, directeur des Services Techniques. Il existe 166 équipements à ce jour dont certains nécessitent d'être remplacés. Les dernières interventions concernaient les villages de Kermerrien, le Roze et Kerdual. En 2021, nous nous occuperons de Kerlébot, Kerignan et Kerigeard."

Des travaux onéreux

65 000 €

COÛT AU KM POUR LA RÉFECTION D'UNE VOIRIE

30 000 €

PRIX MOYEN D'UN QUAI-BUS

2 500 €

PRIX D'UN POTEAU INCENDIE



Mairie de Quéven
Place Pierre Quinio
CS 30010
56531 Quéven Cedex
Tél : 02 97 80 14 14
www.queven.com

Directeur de la publication :
Marc Boutruche

Maquette et mise en page :
Original Communication

Rédaction :
Service Communication
communication@mairie-queven.fr

Crédits photos :
Ville de Quéven, DR

Imprimé par Imprimerie Ollivier
sur papier PEFC.

Ne pas jeter sur la voie publique.

